

4.4 INTERCLUBS SENIORS DAMES

10, 17, 24 et 31 mars et 7 avril 2025, report éventuel le 14 avril 2025
Finale le 28 avril 2025

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

REGLEMENT GENERAL DE L'ÉPREUVE

Les équipes de Clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composée de poules. Un Club ne peut pas avoir plus d'une équipe par poule. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe premièrement citée dans le calendrier.

Si plusieurs équipes sont engagées (**2 équipes dames maxi** par Club), tous les index arrondis à la date de la rencontre des joueuses de l'équipe B devront être supérieurs ou égaux à celui de la dernière joueuse de l'équipe A. Une joueuse de l'équipe B ne pourra jouer qu'une seule fois dans l'équipe A à condition qu'une demande soit envoyée par mail, au plus tard 48h avant la rencontre à **competition@golf-centre.fr**.

L'index pris en compte de la joueuse est celui à la date de la première rencontre.

Quels que soient les divisions dames et messieurs que le Club reçoit, l'ordre des rencontres devra être le suivant :

- équipe dames ou messieurs la plus éloignée du Club hôte, selon décision du Comité de l'épreuve,
- 1^{ère} division jouant avant la 2^{ème}.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs :

Seuls peuvent participer à cette épreuve les Clubs de la Ligue du Centre-Val de Loire affiliés FFGolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à la Ligue.

L'Association Sportive qui reçoit règle les green-fees des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

Pour les équièreres : voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.

Être de catégorie d'âge seniors ou seniors 2 (anniversaire la veille de l'épreuve).

Le Comité de l'épreuve pourra autoriser, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap, titulaires du medical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande devra être faite auprès du Club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration de l'épreuve au plus tard à la date de clôture des inscriptions.

MARQUES DE DEPART

La position des plots de départ (couleur rouge) **devra être respectée** même si celle-ci ne correspond pas à la couleur de la marque fixe permanente au sol.

FORME DE JEU

Équipe de 4 joueuses.

1 foursome et 2 simples consécutifs / Match-play / 18 trous.

En 1^{ère} division, le foursome est joué obligatoirement avant les simples.

Pour les simples, les joueuses jouent par ordre croissant des index arrondis à la date de clôture des inscriptions des équièreres.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le 1^{er} départ des joueuses.

Les joueuses marquent 1 point par match gagné et 1/2 point par match partagé. L'équipe victorieuse de la rencontre marque 1 point. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fait sur le foursome puis sur le 1^{er} simple, puis sur le 2nd. En cas d'égalité parfaite, les 2 équipes marquent 1/2 point.

En cas d'égalité à l'issue des rencontres de poules, l'équipe vainqueur de la poule sera celle qui aura le meilleur match average sur toutes les rencontres. En cas de nouvelle égalité, le vainqueur de la rencontre opposant les ex-aequo sera qualifié. En cas de 3^{ème} égalité, le total des index des joueuses des équipes de la dernière rencontre sera comparé, et la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Si lors d'une rencontre, une équipe se présente avec moins de 3 joueuses, celle-ci sera forfait et entrainera sa mise hors compétition. Cette équipe jouera automatiquement l'année suivante en division inférieure.

Le départage se faisant sur le foursome, celui-ci doit être obligatoirement joué.

Une équipe qui devait rencontrer une équipe qui a été mise hors compétition ou qui a déclaré forfait, marquera 3 points.

1^{ère} division : la 1^{ère} équipe gagne l'Interclubs et 2 équipes descendent.

2^{ème} division : 2 montées :

- Si 3 poules : finale à 3 en chouette, avec 6 points à partager ;
- Si 4 poules : finale à 2 entre les poules 1 et 2 et entre les poules 3 et 4.

Dans le cas où l'équipe A d'un Club se maintient en 1^{ère} division fin avril 2025, l'équipe B de ce Club ne pourra pas monter de 2^{ème} en 1^{ère} division.

Si les chariots sont interdits (sol gelé ou fortement détrempé), les capitaines des Clubs hôtes devront prévenir les capitaines des Clubs invités 48h avant la rencontre, afin que ceux-ci choisissent leurs joueuses en fonction de cette contrainte.

Les rencontres peuvent se faire sur greens d'hiver.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avec coordonnées des capitaines d'équipe au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve**. Ouverture des inscriptions le 15 décembre 2024.

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard 5 jours pleins avant la 1^{ère} rencontre**.

Chaque équipe doit comporter au MINIMUM 6 équipières inscrites.

Droit d'inscription : 60 € par équipe ; par virement à la Ligue du Centre-Val de Loire avant le 15 janvier 2025 (si possible).

DÉPARTS ET INTEMPERIES

Départs le lundi à partir de 12h30.

En cas d'alerte météo orange, les capitaines devront se téléphoner la veille des rencontres, voire tôt le lundi matin en cas de long déplacement. Les rencontres seront automatiquement reportées et la date du report sera fixée le lundi qui suivra les dates prévues au calendrier. Si c'est le cas dans les premières journées, les capitaines devront convenir d'une date rapprochée, un autre jour de semaine.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Les responsables du Club qui reçoit et les 2 capitaines.

RESULTATS

Envoyés à **competition@golf-centre.fr** (sous la forme X bat Y en précisant le score, la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Trophée remis à l'équipe vainqueur de la 1^{ère} division.

	1ère Division		2ème division	
10-mars	LE PERCHE A	SULLY	ARDREE B	CHARTRES
	TOURAINA A	VAUGOUARD	LA BOSSE A	LE PERCHE B
	VDI	BOIS D'O A	SANCERRE	LIMERE
	PICARDIERE A	AUGERVILLE	VDI B	BOIS D'O B
17-mars	ARDREE A	MARCILLY	BOURGES A	LA CARTE
	CHEVERNY A	CHEVERNY B	TOURAINA B	LA BOSSE B
	TOURAINA A	CHEVERNY B	BOURGES A	LE PERCHE B
	ARDREE A	SULLY	ARDREE B	LA CARTE
24-mars	PICARDIERE A	AUGERVILLE	LA BOSSE A	BOIS D'O B
	TOURAINA A	MARCILLY	VDI B	CHARTRES
	CHEVERNY A	VAUGOUARD	SANCERRE	LIMERE
	LE PERCHE	BOIS D'O A	TOURAINA B	LA BOSSE B
31-mars	VDI	MARCILLY	VDI B	BOIS D'O B
	ARDREE A	SULLY	ARDREE B	LE PERCHE B
	PICARDIERE A	VAUGOUARD	TOURAINA B	LA BOSSE B
	ARDREE A	AUGERVILLE	LA BOSSE A	CHARTRES
7-avr.	LE PERCHE A	CHEVERNY	SANCERRE	LA CARTE
	VDI	BOIS D'O A	BOURGES A	LIMERE
	CHEVERNY A	SULLY	VDI B	LA CARTE
	TOURAINA A	AUGERVILLE	BOURGES A	BOIS D'O B
28-avr.	TOURAINA A	CHEVERNY B	LA BOSSE A	CHARTRES
	VDI	VAUGOUARD	SANCERRE	LIMERE
	ARDREE A	BOIS D'O A	TOURAINA B	LE PERCHE B
	LE PERCHE A	MARCILLY	ARDREE B	LA BOSSE B
28-avr.	CHEVERNY A	SULLY	ARDREE B	LIMERE
	PICARDIERE A	BOIS D'O A	SANCERRE	LE PERCHE B
	VAUGOUARD	AUGERVILLE	BOURGES A	CHARTRES
	MARCILLY	CHEVERNY B	LA BOSSE A	LA CARTE
28-avr.	TOURAINA B	VAUGOUARD	TOURAINA B	LA BOSSE B
	VDI B	MARCILLY	VDI B	BOIS D'O B
28-avr.	Finale			